

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 février 2018 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-huit, le quinze février à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Françoise VERMILLARD, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN (retard excusé), Brice BESNARD, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET (partie pendant la séance), Patrick LEBLANC, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Monsieur Alain COMMARET donne pouvoir à Madame Françoise VERMILLARD
Madame Anne-Marie THOMASSIN donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Françoise BAUDOT
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC
Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Absent non excusé : Monsieur Sylvain HUBERDEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Brice BESNARD

Convocation du 9 février 2018 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée des documents déposés sur table, notamment les statistiques d'état civil de la commune de ces cinq dernières années.

Le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur René LIOURE, ancien élu d'Avallon (adjoint aux travaux de 1995 à 2001), décédé le 14 février 2018.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Après avoir pris note d'une rectification sollicitée par Madame PATOURET, le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Il n'y a pas d'intervention.

INTERCOMMUNALITE

4. Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) – désignation des représentants de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la désignation de M. LABOUREAU et Mme WICKER en qualité de représentants de la commune auprès du Parc Naturel Régional du Morvan dans le cadre de la gestion de la compétence GEMAPI.

FINANCES

5. Débat d'orientation budgétaire 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la présentation du débat d'orientation budgétaire 2018.

6. Inscription de crédits budgétaires par anticipation au budget primitif de l'exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription par anticipation au budget principal de l'exercice 2018, des crédits d'investissement proposés.

7. Subventions aux établissements publics – exercice 2018 : versement d'acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un deuxième acompte sur subvention de 200 000 € à l'établissement public CCAS – Espace Solidarité Famille, préalablement à l'attribution définitive de la subvention au titre de l'exercice 2018.

8. Dégrèvements sur consommation d'eau – exonération de la surtaxe d'assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement aux demandes de dégrèvement de la surtaxe d'assainissement pour cause de fuite sur la partie privative d'installations de trois usagers professionnels.

9. Travaux de fauchage 2017 des voies intercommunales

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le remboursement par la CCAVM des travaux de fauchage des voies intercommunales courant 2017 assurés en régie par la ville d'Avallon.

10. Nouveaux moyens de paiements : Titres Payables par Internet (TIPI)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le déploiement du dispositif de paiement en ligne des titres de recettes via TIPI, à compter du 1^{er} mars 2018, et autorise le Maire à signer la convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement de ce service avec la Direction Générale des Finances Publiques.

RESSOURCES HUMAINES

11. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la création des emplois proposés, permettant ainsi d'assurer la continuité des services suite à plusieurs mouvements de personnel et/ou répondre à des contraintes réglementaires.

12. Transfert de compétence à la CCAVM – mise à disposition des services techniques

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition de la CCAVM des services techniques pour l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage (passage de la balayeuse) et autorise le Maire à signer la convention inhérente.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

13. Patrimoine forestier – programme d'actions 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale au titre de l'exercice 2018, établi par les services de l'Office National des Forêts pour un montant global estimé à 22 622,00 € HT.

14. Patrimoine forestier – modification du plan d'aménagement de la forêt communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications à apporter au plan d'aménagement 2013-2032 des forêts d'Avallon (communale et sectionale) proposées par l'Office National des Forêts.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

15. Etablissement spécialisé d'enseignement artistique – demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour le conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier du Conseil Départemental de l'Yonne, au titre de l'aide directe pour l'établissement d'enseignement artistique « Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira » et l'aide à projets pour l'organisation de manifestations par ce service.

16. Subventions aux associations à vocation culturelle ou festive dans le cadre d'un partenariat – exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le partenariat pour l'organisation du Carnavallon 2018 par l'association « Carnavallon.fr » et attribue une subvention de 7 000 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

17. Affaires et questions diverses

Il n'y a pas de sujet à ce point de l'ordre du jour.

18. Informations du Maire

Le Maire communique à l'assemblée les remerciements reçus pour les aides apportées par la ville, l'attribution de subvention et/ou le soutien technique des services municipaux

La séance est levée à 21 h 45.

Pour plus de détails, le registre des délibérations peut être consulté
à la Direction Générale des Services de la Mairie.